

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00364

Numéro SIREN : 957 503 642

Nom ou dénomination : GROUPE LEPINE

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/021698

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/021698**
n° de gestion : **1957B00364**
n° SIREN : **957 503 642 RCS Lyon**

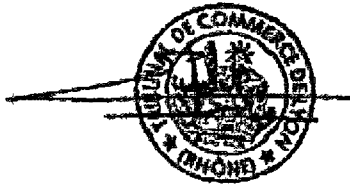
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 24/06/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

GROUPE LEPINE - Société par actions simplifiée
175 rue Jacquard Cs 50307 69727 Genay Cedex . -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5276137

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2018**

GROUPE LEPINE

BILAN ACTIF

page 2

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 30/01/2019

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Recherche et développement	22 400,00	22 400,00				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 149 782,86	2 019 984,26	1 129 798,60	2,40	1 095 844,64	2,51
Fonds commercial	417 456,22		417 456,22	0,89	408 778,80	0,94
Autres immobilisations incorporelles	3 417 449,33		3 417 449,33	7,27	3 417 449,33	7,83
Terrains	141 998,00		141 998,00	0,30	141 998,00	0,33
Constructions	4 191 030,02	2 551 929,89	1 639 100,13	3,49	1 967 740,99	4,51
Installations techniques, matériel & outillage industriels	6 365 293,47	3 863 399,38	2 501 894,11	5,32	2 379 481,77	5,45
Autres immobilisations corporelles	1 045 764,24	893 433,09	152 331,15	0,32	163 313,57	0,37
Immobilisations en cours	26 945,81		26 945,81	0,06	18 003,64	0,04
Avances & acomptes	228 824,44		228 824,44	0,49	117 780,24	0,27
Autres Participations	4 659 427,00		4 659 427,00	9,91	4 648 034,50	10,65
Créances rattachées à des participations	3 573 080,81		3 573 080,81	7,60	1 758 280,79	4,03
Autres titres immobilisés	10 357,13		10 357,13	0,02	10 357,13	0,02
Autres immobilisations financières	491 269,52		491 269,52	1,05	461 269,52	1,06
TOTAL (I)	27 741 078,85	9 351 146,60	18 389 932,25	39,13	16 588 332,92	38,00
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	3 209 234,16	154 807,83	3 054 426,33	6,50	3 045 447,70	6,98
En cours de production de biens	3 361 790,12	27 501,55	3 334 288,57	7,09	3 854 372,18	8,83
Produits intermédiaires et finis	11 295 689,04	1 436 880,52	9 858 808,52	20,98	9 429 632,16	21,60
Marchandises	87 463,36		87 463,36	0,19	79 888,60	0,18
Clients et comptes rattachés	7 802 490,93	198 827,93	7 603 663,00	16,16	6 677 928,00	15,20
Autres créances						
. Personnel	20 350,00		20 350,00	0,04	23 700,00	0,05
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	598 598,83		598 598,83	1,27	741 548,54	1,70
. Autres	2 817 038,88		2 817 038,88	5,99	2 583 680,81	5,92
Disponibilités	488 876,88		488 876,68	1,04	15 639,02	0,04
Charges constatées d'avance	741 688,15		741 688,15	1,58	618 348,51	1,42
TOTAL (II)	30 423 200,15	1 817 997,83	28 605 202,32	60,87	27 070 185,52	62,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	58 164 279,00	11 169 144,43	46 995 134,57	100,00	43 658 518,44	100,00

CABINET JL BOURGEOIS

GROUPE LEPINE

BILAN PASSIF

page 3

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 30/01/2019

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 3 028 950,00)	3 028 950,00 6,45	3 028 950,00 6,94
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 232 813,56 9,01	4 232 813,56 9,70
Réserve légale	302 895,00 0,64	302 895,00 0,69
Autres réserves	5 260 443,33 11,19	4 116 726,46 9,43
Résultat de l'exercice	1 711 948,84 3,64	1 593 716,87 3,65
Provisions réglementées	211 880,20 0,45	180 098,17 0,41
TOTAL(I)	14 748 930,93 31,38	13 455 200,06 30,82
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	1 642 049,00 3,49	1 646 706,00 3,77
TOTAL (III)	1 642 049,00 3,49	1 646 706,00 3,77
Emprunts et dettes		
. Emprunts	9 389 220,78 19,99	9 582 508,00 21,95
. Découverts, concours bancaires	8 273 423,48 17,60	6 311 798,43 14,48
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	755,00 0,00	755,00 0,00
. Associés	4 671 251,53 9,94	4 931 205,14 11,29
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	11 014,60 0,02	11 014,60 0,03
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 624 875,00 11,97	5 001 388,31 11,46
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	1 003 408,38 2,14	951 742,40 2,18
. Organismes sociaux	1 298 197,81 2,76	1 293 472,34 2,96
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 770,00 0,01	2 924,54 0,01
. Autres impôts, taxes et assimilés	77 944,72 0,17	95 422,62 0,22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	221 536,69 0,47	218 160,94 0,50
Autres dettes	29 756,65 0,06	156 220,06 0,38
TOTAL(IV)	30 604 154,64 65,12	28 556 612,38 65,41
TOTAL PASSIF (I à V)	46 995 134,57 100,00	43 658 518,44 100,00

CABINET JL BOURGEOIS

GROUPE LEPINE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 30/01/2019

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	303 194,17		303 194,17	0,84	199 126,19	0,58	104 068	52,26	
Production vendue biens	19 142 557,43	16 446 988,33	35 589 545,76	98,49	35 298 515,85	98,69	291 030		
Production vendue services	231 782,25	10 000,00	241 782,25	0,67	268 602,93	0,75	-26 820	-9,88	
Chiffres d'Affaires Nets	19 677 533,85	16 456 988,33	36 134 522,18	100,00	35 766 244,97	100,00	368 278		

Production stockée	-222 905,97	-0,61	209 998,23	0,59	-432 903	-208,14
Production immobilisée	136 125,91	0,38	112 350,50	0,31	23 775	21,16
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges	1 979 705,19	5,48	2 078 781,95	5,61	-99 076	-4,76
Autres produits	677,72	0,00	243,03	0,00	434	178,60
Total des produits d'exploitation (I)	38 028 125,03	105,24	38 167 618,68	106,71	-139 493	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	222 139,60	0,61	268 886,29	0,75	-46 747	-17,38
Variation de stock (marchandises)	-6 034,74	-0,01	-15 201,30	-0,03	9 167	60,31
Achats de matières premières et autres approvisionnements	7 772 515,65	21,51	7 266 982,45	20,32	505 533	6,96
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	-15 027,12	-0,03	-877 684,47	-1,88	662 657	97,78
Autres achats et charges externes	10 590 386,98	29,31	12 931 784,79	36,16	-2 341 378	
Impôts, taxes et versements assimilés	907 040,77	2,51	892 429,94	2,50	14 611	1,64
Salaires et traitements	9 610 868,40	26,60	9 296 289,10	25,89	314 579	3,38
Charges sociales	4 508 642,17	12,48	4 370 414,87	12,22	138 228	3,16
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 749 711,58	4,84	1 589 358,11	4,44	160 353	10,09
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 623 063,19	4,49	1 752 577,54	4,90	-129 514	-7,38
Autres charges	179,98	0,00	156,12	0,00	23	14,74
Total des charges d'exploitation (II)	36 963 486,44	102,29	37 675 973,44	105,34	-712 487	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 064 638,59	2,95	491 645,24	1,37	572 993	116,55
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Produits financiers de participations	415 000,00	1,15	362 500,00	1,01	52 500	14,48
Produits des autres valeurs mobilières et créances	59 202,97	0,16	40 857,03	0,11	18 345	44,90
Autres intérêts et produits assimilés	98,94	0,00			98	N/S
Différences positives de change	45 475,95	0,13	2 595,62	0,01	42 880	N/S
Total des produits financiers (V)	519 777,86	1,44	405 952,65	1,14	113 825	28,04
Intérêts et charges assimilées	338 884,48	0,94	345 047,23	0,96	-6 183	-1,78
Différences négatives de change	26 312,24	0,07	692,07	0,00	25 620	N/S
Total des charges financières (VI)	365 176,72	1,01	345 739,30	0,97	19 437	5,62
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	154 601,14	0,43	60 213,35	0,17	94 388	168,76
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 219 239,73	3,37	551 858,59	1,54	667 381	120,93
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	184 519,31	0,51	266 957,38	0,75	-82 438	-30,87
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1,00	0,00	1 100 000,00	3,08	-1 099 999	-99,99
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 646 706,00	4,58	1 411 444,20	3,98	235 262	16,67
Total des produits exceptionnels (VII)	1 831 226,31	5,07	2 778 401,58	7,77	-947 175	-34,06
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	92 066,17	0,26	241 507,78	0,68	-149 441	-61,87
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			212 761,69	0,59	-212 761	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 673 831,03	4,63	1 678 488,03	4,69	-4 657	-0,27
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 765 897,20	4,89	2 132 757,50	5,96	-366 860	-17,19
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	65 329,11	0,18	645 644,08	1,81	-580 315	-89,67

CABINET JL BOURGEOIS

GROUPE LEPINE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 30/01/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Impôts sur les bénéfices (X)	-427 380,00	-1,17	-396 214,20	-1,10	-31 166	-7,88
Total des Produits (I+III+V+VII)	40 379 129,20	111,75	41 351 972,91	115,62	-972 843	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	38 667 180,36	107,01	39 758 256,04	111,16	-1 091 076	
RÉSULTAT NET	1 711 948,84	4,74	1 593 716,87	4,48	118 232	7,42
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	330 826,85	0,92	575 471,32	1,61	-244 645	-42,50

CABINET JL BOURGEOIS

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 46 995 134,57 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat bénéficiaire de 1 711 948,84 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels au 31/12/2018 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et en conformité avec les dispositions du règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 Novembre 2015 et règlement ANC 2017-09 du 4 Novembre 2016.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeur comptable :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations et des charges financières et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas un caractère significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Amortissements :

Conformément à la nouvelle réglementation comptable sur les actifs et aux mesures de simplifications mises en place pour les petites et moyennes entreprises, l'entreprise a choisi de maintenir des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les méthodes retenues ont été les suivantes :

Immobilisations par catégories comptables	Durée
Immobilisations incorporelles	
Frais d'établissement	
Frais de recherche	5 ans
Logiciels informatiques	de 01 à 05 ans
Brevets	
Immobilisations corporelles	
Agencements, aménagements des terrains	de 05 à 15 ans
Constructions	de 8 à 15 ans
Agencement des constructions	De 5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	de 1 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 04 à 10 ans
Matériel de transport	de 01 à 04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 02 à 05 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Amortissement dérogatoire :

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour compenser l'allongement des durées d'amortissement et ainsi assurer la neutralité fiscale, en dépit de ce changement de méthode.
Pour l'exercice clos au 31/12/2018, cette dotation s'élève à 31 782 Euros.

Fonds commercial

Le fonds commercial n'a pas été amorti car sa durée d'utilisation est non limitée. Un test annuel de dépréciation a été effectué aboutissant à l'absence de dépréciation du fonds de commerce au 31.12.2018.

Malis de fusion

Les malis de fusion représentent l'écart négatif entre actif net des sociétés absorbées et la valeur comptable de leur participation.

A la clôture de l'exercice les malis de fusion s'élevaient à un montant de 3 559 K€, en conformité avec le règlement 2015-06 de l'ANC, ces malis ont été affectés de la manière suivante

Malis de fusion au 31.12.2018	
Actifs incorporels	3 417 449 €
Actifs corporels	141 998 €
Total	3 559 447 €

Les malis ont fait l'objet de tests de dépréciation et aucune dépréciation comptable n'a été constatée au 31.12.2018

Immobilisations financières

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations et des charges financières ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- . des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir,
- . de multiples de résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché.

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production selon la méthode suivante :

Le coût production comprend les consommations de matières premières, les charges directes. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production des entreprises, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont relatives :

- . aux immobilisations

Elles sont détaillées sur l'état des provisions et font parties des capitaux propres.

Provisions

Des provisions sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont constituées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Elles comprennent notamment :

, les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils , au titre des litiges , contentieux et actions de réclamation de la part des tiers ,

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'une des options présentées dans la note d'information, de la CNCC, en date du 28 février 2013

Diminution d'un compte d'impôt sur les sociétés, par le débit d'un compte 451.

Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Changements de présentation du compte de résultat

Les achats de fournitures industrielles apparaissent dorénavant dans la rubrique achats de matières premières et autres approvisionnements du compte de résultat à la clôture de l'exercice 2018 alors qu'ils apparaissaient dans la rubrique autres achats et services externes du compte de résultat à la clôture de l'exercice 2017 .

Ce reclassement effectué en 2018 n'a aucune incidence sur le résultat de l'exercice 2018

AUTRES INFORMATIONS

Intégration fiscale

Application de la convention d'intégration fiscale depuis le 1/01/2009
La société tête de groupe est la société SPLIC.

Consolidation

Les comptes annuels de GROUPE LEPINE sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés présentés par la société consolidante SPLIC sise 69730 GENAY.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation	
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, recherche et développement	22 400		
Autres immobilisations incorporelles	6 491 359		497 197
TOTAL I	6 513 759		497 197
Immobilisations corporelles			
Terrains	141 998		
Constructions sur sol propre	29 808		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	4 091 678		69 344
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 539 117		932 947
Autres installations, agencements, aménagements	383 162		
Matériel de transport	11 983		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	579 674		75 444
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	18 004		8 942
Avances et acomptes	117 780		111 044
TOTAL II	10 933 284		1 197 921
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	6 406 313		1 843 613
Autres titres immobilisés	10 357		
Prêts et autres immobilisations financières	461 270		72 058
TOTAL III	6 877 942		1 915 673
TOTAL GENERAL (I + II + III)	24 324 906		3 610 791

	Diminutions		Valeur brute fin exercice	Réex. Légale Valeur d'origine
	Par virement de poste à poste	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement			22 400	
Autres immobilisations incorporelles		3 867	6 984 688	
TOTAL I		3 867	7 007 088	
Immobilisations corporelles				
Terrains			141 998	
Constructions sur sol propre			29 808	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			4 161 222	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		126 771	6 365 293	
Autres installations, agencements, aménagements			383 162	
Matériel de transport		4 498	7 484	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			655 118	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			26 946	
Avances et acomptes			228 824	
TOTAL II		131 269	11 999 856	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		17 422	9 232 508	
Autres titres immobilisés			10 357	
Prêts et autres immobilisations financières		42 058	491 270	
TOTAL III		59 480	8 734 134	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		194 616	27 741 079	

AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice				
	Début d'exercice	Dotations Augment.	Diminutions Sorties Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement	22 400			22 400
Autres immobilisations incorporelles	1 569 287	454 565	3 867	2 019 984
TOTAL I	1 591 687	454 565	3 867	2 042 384
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	18 630	3 725		22 356
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	2 135 115	394 459		2 529 574
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 179 636	810 533	126 771	3 863 399
Autres installations générales, agencements, aménagements	374 790	5 717		380 507
Matériel de transport	11 983		4 499	7 484
Matériel de bureau, informatique, mobilier	424 732	80 710		505 442
Emballages récupérables et divers				
TOTAL II	6 144 886	1 295 146	131 270	7 308 762
TOTAL GENERAL (I + II)	7 736 573	1 749 711	135 137	9 351 147

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal et exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement, recherche et développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL I							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre	31 782						31 782
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements constructions							
Installations techniques, matériel et outillages industriels							
Autres installations générales, agencements, aménagements							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL II	31 782						31 782
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL III							
TOTAL GENERAL (I + II + III)	31 782						31 782

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

PROVISIONS	Début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	180 098	31 782		211 880
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total provisions réglementées	180 098	31 782		211 880
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	1 646 706	1 642 049	1 646 706	1 642 049
Total provisions pour risques et charges	1 646 706	1 642 049	1 646 706	1 642 049
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	1 746 660	1 619 170	1 746 660	1 619 170
Sur comptes clients	197 639	3 893	2 704	198 828
Autres dépréciations				
Total dépréciations	1 944 299	1 623 063	1 749 364	1 817 998
TOTAL GENERAL	3 771 103	3 296 894	3 396 070	3 671 927

Dont dotations et reprises :			
- d'exploitation		1 623 063	1 749 364
- financières			
- exceptionnelles		1 673 831	1 646 706

ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	3 573 081		3 573 081
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	491 270		491 270
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	202 002	202 002	
Autres créances clients	7 600 489	7 600 489	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	20 350	20 350	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	598 599	598 599	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	34 654	34 654	
Groupe et associés (2)	2 769 748	2 769 748	
Débiteurs divers	12 637	12 637	
Charges constatées d'avance	741 688	741 688	
TOTAL GENERAL	16 044 517	11 980 167	4 064 350

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Remboursements des prêts en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits : (1)				
- à 1 an maximum	8 273 423	8 273 423		
- plus d'un an	9 389 221	2 481 343	6 347 878	560 000
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	755			755
Fournisseurs et comptes rattachés	5 624 875	5 624 875		
Personnel et comptes rattachés	1 003 408	1 003 408		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 298 198	1 298 198		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	2 770	2 770		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	77 945	77 945		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	221 537	221 537		
Groupe et associés (2)	4 671 252	4 671 252		
Autres dettes	29 757	29 757		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	30 593 140	23 684 507	6 347 878	560 755

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 931 662
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 742 220
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

VARIATION DETAILLEE DES STOCKS ET DES EN-COURS

		A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
Marchandises					
Marchandises revendues en l'état		87 464	79 889	7 575	
Approvisionnements					
Matières premières		3 139 170	3 109 102	30 068	
Autres approvisionnements		70 064	85 105		15 041
TOTAL		3 296 698	3 274 096	37 643	15 041
Production					
Produits intermédiaires					
Produits finis		11 295 669	10 958 556	337 113	
Produits résiduels					
Autres					
TOTAL		11 295 669	10 958 556	337 113	
Production en cours					
Produits		3 361 790	3 923 349		561 559
Travaux					
Etudes					
Prestations de services					
Autres					
TOTAL		3 361 790	3 923 349		561 559
Production stockée (ou déstockage de production)					201 844

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

(Articles R.123-195 et R. 123-196 du Code de Commerce)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations		4 659 247	
Créances rattachées à des participations	3 573 081		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
TOTAL Immobilisations	3 573 081	4 659 247	
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	975 563		218 920
Autres créances	2 735 556		
Capital souscrit et appelé non versé			
TOTAL Créances	3 711 118		218 920
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	4 762 007		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 363 124		8 825
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL dettes	6 125 130		8 825
Produits de participation	415 000		
Autres produits financiers	45 807		
Charges financières	75 602		

FONDS COMMERCIAL

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Eléments constitutifs du fonds commercial	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant des dépréciations
	417 456			
TOTAL	417 456	0	0	0

DETAIL DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-1
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
267800 - Sur créances rattachées à des participations		
268800 - Sur créances rattachées à des sociétés en participation		
Sous total		
Autres titres immobilisés		
276800 - Sur autres créances immobilisées		
276820 - Sur titres immobilisés (droits de créance)		
Sous total		
Prêts		
276840 - Sur prêts		
Sous total		
Autres immobilisations financières		
276850 - Sur dépôts et cautionnements		
276880 - Sur créances diverses		
Sous total		
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés		
418100 - Clients - Factures à établir	94 056	15 189
418800 - Clients - Intérêts courus		
Sous total	94 056	15 189
Autres créances (dont avoirs à recevoir)		
409800 - Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	9 868	6 108
428700 - Sur personnel		
438700 - Sur organismes sociaux		
448700 - Sur état	34 654	35 325
455800 - Sur Associés, comptes courants		
458800 - Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE		
468700 - Sur débiteurs et créditeurs divers		
Sous total	44 522	41 433
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
508800 - Sur obligations, bons et valeurs assimilées		
Sous total		
DISPONIBILITES		
518800 - Sur banque		
Sous total		
TOTAL GENERAL	138 578	56 622

DETAIL DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-1
Emprunts obligataires convertibles		
168810 - Sur emprunts obligataires convertibles		
Sous total		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
168830 - Sur autres emprunts obligatoires		
168840 - Sur emprunts auprès des établissements de crédit	11 049	14 894
518100 - Sur banque	31 586	22 573
519800 - Sur concours bancaires courants		
Sous total	42 635	37 467
Emprunts et dettes financières divers		
168850 - Sur dépôts et cautionnements reçus		
168860 - Sur participation des salariés aux résultats		
168870 - Sur emprunts et dettes assortis de conditions particulières		
168880 - Sur autres emprunts et dettes assimilées		
178800 - Sur dettes rattachées à des participations		
455800 - Sur Associés, comptes courants		
458800 - Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE		
Sous total		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 - Sur fournisseurs - factures non parvenues	1 708 002	1 616 770
408400 - Sur fournisseurs d'immobilisations		
408800 - Sur fournisseurs - Intérêts courus		
Sous total	1 708 002	1 616 770
Dettes fiscales et sociales		
428000 - Sur personnel - Charges à payer et produits à recevoir		
428200 - Sur dettes provisionnées pour congés à payer	673 775	631 376
428400 - Sur dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats	45 283	45 283
428600 - Sur autres charges à payer	252 324	243 532
438000 - Sur organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir		
438200 - Sur charges sociales sur congés à payer	316 674	296 747
438600 - Sur autres charges à payer	352 588	352 588
438700 - Autres créances organismes sociaux	4 566	2091
448200 - Sur charges fiscales sur congés à payer		
448600 - Sur charges à payer	20 329	95 423
Sous total	1 665 539	1 667 040
Autres dettes (dont avoirs à établir)		
419800 - Sur rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir		357
468600 - Sur débiteurs et créditeurs divers		
Sous total		357
TOTAL GENERAL	3 416 176	3 321 277

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
671000 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
671100 - Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes)		
671200 - Pénalités, amendes fiscales et pénales	180	79
671300 - Dons, libéralités		
671400 - Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
671500 - Subventions accordées		
671700 - Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
671800 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42 144	185 492
672000 - Charges sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	49 742	55 937
Sous total	92 066	241 508
Sur opérations en capital		
675000 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
675100 - Immobilisations incorporelles		
675200 - Immobilisations corporelles		182 962
675600 - Immobilisations financières		29 800
675800 - Autres éléments d'actif		
678000 - Autres charges exceptionnelles		
678100 - Malis provenant des clauses d'indexation		
678200 - Lots		
678300 - Malis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
678800 - Charges exceptionnelles diverses		
Sous total		212 762
Reprises sur provisions, transfert de charges		
687000 - Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges exceptionnelles		
687100 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		
687200 - Dotations aux provisions réglementées (immobilisations)		
687250 - Amortissements dérogatoires	31 782	31 782
687300 - Dotations aux provisions réglementées (stocks)		
687400 - Dotations aux autres provisions réglementées		
687500 - Dotations aux provisions exceptionnelles	1 642 049	1 646 706
687600 - Dotations aux dépréciations exceptionnelles		
Sous total	1 673 831	1 678 488
TOTAL GENERAL	1 978 659	2 132 758

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
771000 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
771100 - Pénalités sur marchés (et débits perçus sur achats et ventes)		
771300 - Libéralités perçues		
771400 - Rentrées sur créances amorties		
771500 - Subventions d'équilibre		
771700 - Dégrèvement d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
771800 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 850	153 539
772000 - Produits sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	176 669	113 418
Sous total	184 519	266 957
Sur opérations en capital		
775000 - Produits sur cessions d'éléments d'actif cédés		
775100 - Immobilisations incorporelles		
775200 - Immobilisations corporelles	1	1 100 000
775600 - Immobilisations financières		
775800 - Autres éléments d'actif		
777000 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
778000 - Autres produits exceptionnels		
778100 - Bonis provenant des clauses d'indexation		
778200 - Lots		
778300 - Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
778800 - Produits exceptionnels divers		
Sous total	1	1 100 000
Dotations aux amortissements et provisions		
787000 - Reprises sur provisions et dépréciations		
787200 - Reprises sur provisions réglementées (immobilisations)		
787250 - Amortissements dérogatoires		
787260 - Provision spéciale de réévaluation		
787270 - Plus-values réinvesties		
787300 - Reprises sur provisions réglementées (stocks)		
787400 - Reprises sur autres provisions réglementées		
787500 - Reprises sur provisions exceptionnelles	1 646 706	1 411 444
787600 - Reprises sur dépréciations exceptionnelles		
797000 - Transferts de charges exceptionnelles		
Sous total	1 646 706	1 411 444
TOTAL GENERAL	1 831 226	2 778 402

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 682 750	1.8
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées ou annulées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 682 750	1.8

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	19 142 557	16 446 988	35 589 545
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	231 782	10 000	241 782
Ventes de marchandises	303 194		303 194
Produits des activités annexes			
		TOTAL	36 134 521

CREDIT-BAIL MOBILIER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Installations techniques, Mat. & Outillage industriels	Autres immobilisa- tions corporelles	Total
Valeur d'origine	927 498		927 498
Amortissements théoriques :			
- Cumuls exercices antérieurs	303 753	12 354	316 107
- Dotations de l'exercice	105 500	12 354	117 854
TOTAL	409 253	24 708	433 961
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	346 174	23 557	369 731
- Exercice	218 569	22 924	241 493
TOTAL	564 743	46 481	611 224
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	181 884	22 351	204 235
- à plus d'un an et cinq au plus	42 888		42 888
- à plus de cinq ans			
TOTAL	224 772	22 351	247 123
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an	3 690	1	3 691
- à un an au plus	6 860		6 860
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL	10 550	1	10 551
Montant pris en charge dans l'exercice	307 903	22 924	330 827

Le montant pris en charge sur l'exercice 2018 de 331 KE comprend 89 KE liés à des contrats terminés en 2018

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements de crédit-bail mobilier	247 123
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Engagements retraite	1 207 576
TOTAL	1 454 701

Dont concernant	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	1 410 000
TOTAL	1 410 000

Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
TOTAL	

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Dettes garanties	Montant des sûretés	VNC des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes divers		
Nantissement fonds de commerce	2 690 548	
Nantissement matériels	49 143	
Gages especes – Gages de Matériel - Caution solidaire	1 154 979	
TOTAL	3 894 670	

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège à
SPLIC	SAS	41 054 €	69730 GENAY

La SAS SPLIC publie ses comptes consolidés qui font l'objet d'une certification par deux commissaires aux comptes

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quota-part du capital détenue	Valeur Comptable des titres		Prêts et avances	Cautions et avals	Chiffre d'affaires HT	Résultat de l'exercice
				Brute	Nette				
Laboratoire TBF	38 112 €	1 870 676 €	95,00%	4 000 000 €	4 000 000 €			4 530 559 €	681 619 €
AMF	15 244 €	756 329 €	60,00%	9 146 €	9 146 €			1 236 171 €	130 363 €
CETLA	10 000 €		80 %	8 000 €	8 000 €				-1120 €
ICB	7 622 €	111 915 €	70,00%	26 007 €	26 007 €	215 692 €		144 590 €	48 825 €
Lépine Iberica	5 409 €	625 917 €	100,00%	464 000 €	464 000 €			1 170 698 €	47 187 €
Innopro Lépine Maroc	900 000 DHS	663 463 DHS	50,00%	93 579 €	93 579 €	26 942 €		4 845 096 DHS	- 98 614 DHS
Lépine Algérie	10 000 000 DZD	54 529 152 DZD	60,00%	7 300 €	7 300 €			103 647 819 DZD	8 490 767 DZD
Lépine Italia	10 000 €	2 000 €	100,00%	10 000 €	10 000 €	602 943 €		736 916 €	-69 549 €
Médimet	25 000 €	39 144 €	100,00%	25 000 €	25 000 €	2 565 989 €		5 258 881 €	-140 590 €
Lépine Deutschland	25 000 €	-417 361 €	100,00%	1 €	1,00 €	236 543 €		213 766 €	- 113 717 €
TB BIO	10 000 €	- 210 505 €	50,00%	5 000 €	5 000 €	330 184 €		131 122 €	- 124 464 €
Lépine Colombie	50 000 000 COL	-173 924 982 COL		11 392 €	11 392 €	500 000 €		1 769 888 002	- 223 924 983 COL

Les données des filiales étrangères (sauf la valeur des titres et les prêts et avances) sont exprimées dans leur devise nationale

GROUPE LEPINE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 3.028.950 €

175, rue Jacquard
CS 50307
69727 GENAY Cedex

957 503 642 RCS LYON

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 06 MARS 2019**

**Exercice clos au 31 décembre 2018
EXTRAIT**

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés, et qui font apparaître un bénéfice qui s'élève à la somme de 1 711 948,84 € de la manière suivante :

- à titre de dividendes la somme de 500 000,00 €
à raison de 0,297 € environ par action ouvrant droit à un abattement de 40 %,
- le solde, soit la somme de 1 211 948,84 €
en totalité au poste « autres réserves ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titres des trois derniers exercices précédents, et l'avoir fiscal ou l'abattement correspondant, ont été les suivants.

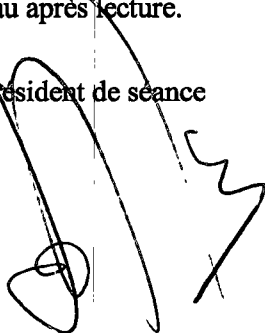
Exercice	Dividende net	Avoir fiscal ou abattement
31 décembre 2015	450 000 €	40 %
31 décembre 2016	450 000 €	40 %
31 décembre 2017	450 000 €	40 %

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

Le président de séance



**Exemplaire
Greffe**

Société GROUPE LEPINE

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 028 950 €

175 rue Jacquard - ZI Lyon Nord
69730 GENAY

RCS 957 503 642

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société GROUPE LEPINE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE LEPINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société GROUPE LEPINE à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2.3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. Vérifications Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

4. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

5. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

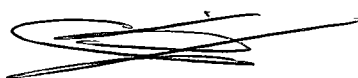
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charbonnières et à Lyon, le 19 février 2019

Les commissaires aux comptes

In Extenso Rhône-Alpes
Membre de PKF International



Thierry SIMARD
Commissaire aux comptes

COGEPARC



Stéphane MICHOU
Commissaire aux comptes